

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DE LA COMMUNE DE VEAUGUES

Commune de VEAUGUES

ANNEE 2020

N° 8

Publication le 30/12/2020

SOMMAIRE

Délibérations du Conseil Municipal

(Extraits des délibérations conformes au registre)

Séance du 29 décembre 2020

- D2020_12_054 - Eau – Consommation – Tarif 2021
- D2020_12_055 - Eau – Abonnement – Tarif 2021
- D2020_12_056 - Eau – Ouverture / Fermeture de contrat – Tarif 2021
- D2020_12_057 - Assainissement – Tarif 2021



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/12/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	14	13

Vote
A la majorité
Pour : 11
Contre : 2
Abstention : 1

L'an 2020, le 29 Décembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle des fêtes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/12/2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/12/2020.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, MILLÉRIOUX Myriam, PETIT Sandrine, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : COLIN Pascal, DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 30/12/2020
Et publication ou notification du
30/12/2020

A été nommé secrétaire : Mme GIRALDO Ludivine

D2020_12_054 – Eau - Consommation - Tarif 2021

Vu les débats précédents qui ont eu lieu lors de la séance du 10 décembre 2020 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs concernant la consommation d'eau, à compter du 01.01.2021 à 1,50 € m3.

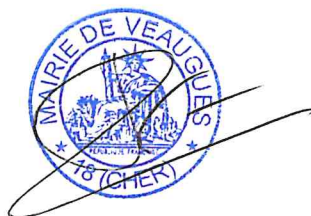
Après délibération, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** à la majorité (11 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention) le tarif ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 30/12/2020
Le Maire,
Jean-Yves PELÉ





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/12/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	14	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2020, le 29 Décembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle des fêtes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/12/2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/12/2020.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, MILLÉRIOUX Myriam, PETIT Sandrine, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : COLIN Pascal, DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 30/12/2020
Et publication ou notification du
30/12/2020

A été nommé secrétaire : Mme GIRALDO Ludivine

D2020_12_055 – Eau - Abonnement - Tarif 2021

Vu les débats précédents qui ont eu lieu lors de la séance du 10 décembre 2020 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs concernant l'abonnement d'eau, à compter du 01.01.2021 à 60 € annuel.

Après délibération, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le tarif ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 30/12/2020

Le Maire,

Jean-Yves PELÉ





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/12/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	14	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2020, le 29 Décembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle des fêtes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/12/2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/12/2020.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, MILLÉRIOUX Myriam, PETIT Sandrine, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : COLIN Pascal, DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 30/12/2020
Et publication ou notification du
30/12/2020

A été nommé secrétaire : Mme GIRALDO Ludivine

D2020_12_056 – Eau - Ouverture / Fermeture de contrat - Tarif 2021

Vu les débats précédents qui ont eu lieu lors de la séance du 10 décembre 2020 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs concernant l'ouverture et la fermeture du contrat d'eau, à compter du 01.01.2021 à 50 €.

Après délibération, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le tarif ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 30/12/2020

Le Maire,

Jean-Yves PELÉ





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/12/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	14	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2020, le 29 Décembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle des fêtes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/12/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/12/2020.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, MILLÉRIOUX Myriam, PETIT Sandrine, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : COLIN Pascal, DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le 30/12/2020
Et publication ou notification du
30/12/2020

A été nommé secrétaire : Mme GIRALDO Ludivine

D2020_12_057 – Assainissement - Tarif 2021

Vu les débats précédents qui ont eu lieu lors de la séance du 10 décembre 2020 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs concernant l'assainissement, à compter du 01.01.2021.

ASSAINISSEMENT	Abonnement annuel	100,00 €
	Consommation	1,50 € / m ³
	Raccordement au réseau	1 000,00 €

Après délibération, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité les tarifs de l'assainissement indiqués ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 30/12/2020
Le Maire,
Jean-Yves PELÉ

